



Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de Las Casas, AC

San Cristóbal de Las Casas, Chiapas, Mexique
8 janvier 2010
AU 01

APPEL URGENT

Actes de harcèlement répétés à l'encontre d'Adolfo Guzmán Ordaz, défenseur des droits humains et membre de l'association civile Enlace, Comunicación y Capacitación, AC.

Le Centre des Droits Humains Fray Bartolomé de Las Casas AC et Enlace, Comunicación y Capacitación AC dont le siège se trouve à Comitán de Domínguez (Enlace CC), manifestent par la présente leur préoccupation au sujet d'actes qui mettent en danger l'intégrité, la sécurité personnelles et la vie d'Adolfo Guzmán Ordaz, membre d'Enlace CC, ainsi que celles de sa famille.

Le 6 janvier 2010, aux environs de 17h45, alors qu'Adolfo et sa famille rentraient à leur domicile, ils trouvèrent en ouvrant la porte une note sur laquelle étaient inscrits trois mots à l'encre rouge : « *mort, mort, mort* ». Adolfo en fit part à M. Pedro Raúl López Hernández, *Procureur Spécialisé* dans la Protection des Organismes Non Gouvernementaux pour la Défense des Droits Humains (« *Fiscalía especializada en la Protección de los Organismos no Gubernamentales para la Defensa de los Derechos Humanos* »). Suite à cet incident, la famille décida de ne pas passer la nuit à son domicile.

Le même jour, au cours de la matinée, des agents de la Police Préventive d'Etat (PEP en espagnol) étaient passés au domicile d'Adolfo Guzmán Ordaz en cherchant à savoir où il se trouvait. Ne le trouvant pas à son domicile, ils se retirèrent, et dans l'après-midi la note apparut.

Il convient aussi de mentionner que le 25 décembre 2009, aux environs de 01h10, alors que la famille d'Adolfo rentrait à son domicile après les festivités du réveillon, le téléphone sonna et en décrochant il put entendre : « *Joyeux Noël, parce ce Noël sera ton dernier.* »

Malgré l'existence d'une plainte formellement déposée devant le *Procureur Spécialisé* dans la Protection des Organismes Non Gouvernementaux pour la Défense des Droits Humains, du Bureau du Procureur Général de Justice de l'Etat du Chiapas, qui a initié l'enquête 0004/FEPONGDDH/M1/2009, et bien que le Gouvernement du Chiapas en ait connaissance, les démarches n'ont pas été réalisées avec la promptitude nécessaire pour éclaircir l'origine de ces menaces et y mettre fin.

Il est évident que le retard dans la réalisation en bonne et due forme de l'enquête et dans l'identification et sanction des agresseurs découle de la négligence et du retard du Juge José Luis Gómez Santaella, juge du District « Fronterizo Sierra » (*zone montagneuse frontalière*).

Malgré ces plaintes et le risque d'atteintes à l'intégrité personnelle d'Adolfo et sa famille, le Gouvernement Mexicain n'a pas réalisé d'enquête efficace et rapide aboutissant à l'arrestation des agresseurs ; ce qui a permis la continuation du harcèlement à l'encontre du défenseur des droits humains et de sa famille, et donc la violation des droits consacrés dans l'article 12 de la



Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ; l'article 16 de la Constitution Politique des Etats-Unis Mexicains ; les articles 154, 155 et 158 du Code de Procédures Pénales de l'état du Chiapas ; l'article 2 de la Convention Belem Do Pará ; l'article 37-a de la Convention sur les Droits de l'Enfant et des Jeunes ; les articles 1, 3, 8-1, 9-1, 9-2, 9-4, 9-5 et autres de la Déclaration sur le Droit et le Devoir des Individus, des Groupes et des Institutions de Promouvoir et Protéger les Droits Humains et les Libertés Fondamentales Universellement Reconnues.

La Commission Interaméricaine des Droits Humains (CIDH) a affirmé que les Etats ont l'obligation d'enquêter et de sanctionner toute personne participant à la planification et la réalisation de violations des droits des personnes qui consacrent leur vie à la défense des droits humains. Les enquêtes ou sanctions partiales renforcent l'impunité, et par là même, le risque dans lequel vivent de nombreux défenseurs et défenseuses des droits humains.

La Déclaration des Défenseurs des Droits Humains des Nations Unies indique que : « *L'Etat garantira la protection par les autorités compétentes de toute personne faisant face, individuellement ou collectivement, à toute violence, menace, représailles, discrimination, refus de droit ou de fait, pression ou toute autre action arbitraire résultant de l'exercice légitime de ses droits.* »

Devant la gravité de ces faits, qui violent l'intégrité physique et psychologique d'Adolfo et sa famille, nous exhortons la communauté nationale et internationale à exiger des autorités mexicaines :

- Que cessent les menaces et le harcèlement à l'encontre de la famille Guzmán Martínez.
- Que, suite à une consultation préalable des intéressés, soient garanties des mesures de prévention et de sécurité pour protéger la vie, l'intégrité physique et psychologique d'Adolfo, Margarita, leurs enfants et les membres d'Enlace CC.
- Que soit réalisée sans délai une enquête efficace et impartiale qui permette d'identifier les responsables de ces actes, de sanctionner les auteurs matériels et intellectuels de la fouille de domicile et des menaces dont ont été victimes Adolfo et sa famille.
- Que les fonctionnaires soient formés et qu'on exige d'eux le strict respect des droits humains et des garanties individuelles, en particulier envers les défenseurs et défenseuses des droits humains.
- Que les motifs de cette fouille de domicile soient exposés publiquement par les autorités compétentes.

Antécédents.

Depuis le mois de novembre 2009, Enlace CC et ce Centre des Droits Humains avons dénoncé la fouille du domicile d'Adolfo Guzmán Ordaz, ainsi que les actes de menaces et harcèlement dont ce dernier et sa famille ont souffert. (cf. Bulletin n° 40 de 2009).

Enlace, Comunicación y Capacitación, AC est une organisation civile, autonome et laïque, fondée en 1982 et son siège principal se trouve dans la ville de Mexico. Au Chiapas, cette organisation dispose de deux autres sièges, l'un à Ocosingo, et l'autre à Comitán de Domínguez où travaille Adolfo Guzmán.



Enlace CC regroupe des professionnels qui animent et facilitent des processus de développement local durable dans les régions rurales et indigènes du centre et du sud du Mexique. Enlace CC promeut des alternatives de développement local intégrées à une perspective régionale et impulsées par les groupes populaires, les communautés et les organisations rurales indigènes eux-mêmes, pour construire une société plus juste et solidaire. Ils interviennent depuis une perspective de genre, de durabilité et d'exigibilité des droits économiques, sociaux et culturels.

* * *

Envoyez vos appels urgents à :

Président de la République

Lic. Felipe de Jesús Calderón Hinojosa

Presidente de la República

Residencia Oficial de los Pinos

Casa Miguel Alemán

Col. San Miguel Chapultepec,

C.P. 11850, México DF

Tel: (52.55) 2789.1100 Fax: (52.55) 5277.2376

Correo: felipe.calderon@presidencia.gob.mx

Ministre de l'Intérieur

Lic. Fernando Gómez Mont

Secretario de Gobernación

Bucareli 99, 1er. Piso, Col. Juárez,

Del. Cuauhtémoc,

C.P. 06600 México D.F.

Fax: (52.55) 50933414

Correo: secretario@segob.gob.mx

Gouverneur du Chiapas

Lic. Juan José Sabines Guerrero

Gobernador Constitucional del Estado de Chiapas

Palacio de Gobierno del Estado de Chiapas

Av. Central y Primera Oriente, Colonia Centro, C.P. 29009

Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, México

Correo-electrónico: secparticular@chiapas.gob.mx

Fax: +52 961 61 88088 – + 52 961 6188056

Secrétaire Général du Gouvernement du Chiapas

Dr. Noé Castañón León

Secretario General de Gobierno del Estado de Chiapas

Secretaría General de Gobierno

4 Palacio de Gobierno, 2o. piso, Colonia Centro, C.P. 29000

Tuxtla Gutiérrez, Chiapas, México

Conmutador: + 52 (961) 61 2-90-47, 61 8-74-60

Procureur Général de Justice du Chiapas

Lic. Raciél López Salazar



Procurador General de Justicia

Procuraduría General de Justicia de Chiapas

Libramiento Norte Y Rosa Del Oriente, No. 2010, Col. El Bosque

C.P. 29049 Tuxtla Gutiérrez, Chiapas

Conmutador: 01 (961) 6-17-23-00. Teléfono: + 52 (961) 61 6-53-74, 61 6-53-76, 61 6-57-24,
61 6-34-50

Email: raciel.lopez@pgje.chiapas.gob.mx

Et envoyez une copie à :

Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de Las Casas, AC.

Calle Brasil 14, Barrio Mexicanos, 29240 San Cristóbal de Las Casas, Chiapas, México

Tel: 967 6787395, 967 6787396, Fax: 967 6783548

Correo: accionurgente@frayba.org.mx

Enlace Comunicación y Capacitación A.C.,

Cuarta Calle Norte Oriente 77 interior 3, 30010 Comitán de Domínguez, Chiapas, México

Tel/fax: 963 6320316

Correo: comitan@enlacecc.org